

## PLAN-GUIDE POUR LE DEBAT

**Peut-on faire confiance à la croissance économique et au progrès technique (qui lui est associé) pour assurer la nécessaire transition ou bifurcation écologique ?**

*I. Selon le courant dominant, la croissance économique est une condition nécessaire à la transition écologique*

*A. Face aux dégâts écologiques de la croissance considérés comme des « limites à la croissance », le courant dominant (porté par les économistes libéraux, les grandes institutions internationales, les Etats des pays développés) est favorable à une « croissance soutenable » ou « verte » . DOC 1 et 2*

La croissance verte apparaît comme une solution aux limites écologiques de la croissance permettant d'assurer une croissance économique continue grâce à de nouvelles activités, supposées plus respectueuses de l'environnement (ex : production de voitures électriques)

Cette perspective soutient que la croissance est nécessaire à la préservation de l'environnement, en particulier grâce aux ressources financières qu'elle apporte pour financer des solutions techniques.

*B. Cette perspective repose sur la thèse néo-classique de la substituabilité de capitaux et sur la confiance dans le progrès technique. DOC 2, 3, 4*

Soutenue par les économistes libéraux néo-classiques, la thèse de la soutenabilité faible de la croissance s'appuie sur l'idée que différents capitaux (naturel, physique, humain) sont substituables, que le capital naturel peut être remplacé par d'autres formes de capitaux, en particulier par des innovations technologiques.

Sur cette base, l'économiste ayant reçu en 2018 le prix dit Nobel d'économie, W. Nordhaus, a construit un modèle aboutissant à définir des trajectoires de réchauffement climatique optimales pouvant aller jusqu'à plus de 6°.

Pour minorer l'impact néfaste de la croissance économique sur l'environnement, le courant dominant compte sur des innovations limitant les pollutions et d'autres limitant les prélèvements sur les ressources naturelles.

*II. Selon divers courants hétérodoxes, il faut renoncer à la croissance économique pour assurer la bifurcation écologique.*

*A. Les courants critiques du libéralisme économique, les écologistes, les autres sciences sociales mais aussi les scientifiques du climat et du vivant soulignent les limites des solutions technologiques et contestent la thèse de la substituabilité des capitaux. DOC 1, 5, 9*

Les innovations technologiques ne sont pas la solution pour différentes raisons (déplacement des problèmes écologiques, effet rebond, temps de déploiement , ...)

Le découplage entre croissance économique et dégradation de l'environnement (prélèvements de ressources naturelles et émissions de GES) n'a pas lieu.

Parce que le capital naturel est fondamental pour la vie humaine, il faut absolument le préserver.

Ce que nous vivons, ce ne sont pas seulement des « limites écologiques », ce sont des catastrophes remettant en cause l'habitabilité de la planète pour l'homme : anthropocène/ capitalocène ciblant leur origine (le capitalisme)

*B. Il faut donc sortir du paradigme de la croissance économique pour construire une société post-croissance : pour une véritable bifurcation écologique.*

Les courants de la décroissance et de la post-croissance prônent :

-une bifurcation économique : sortir du modèle extractiviste et productiviste par un changement majeur des structures économiques touchant la plupart des secteurs (énergie, agriculture, transport, industrie, habitat) avec comme objectif de produire selon les besoins des individus en préservant l'habitabilité de la Terre, ce qui implique une sobriété [DOC 5, 6, 7, 8](#)

-une bifurcation vers une société plus juste et plus démocratique : la bifurcation économique ne peut être efficace que si les inégalités entre pays et au sein des pays diminuent et elle nécessite la participation des citoyens aux choix de société (ex de la CCC), voire la représentation des « autres qu'humains » pour une revitalisation de la démocratie. [DOC 8, 10, 11,12,13](#)

Les indicateurs doivent changer : passer du PIB à des indicateurs évaluant le bien-être des populations et la préservation de l'environnement [DOC 1 et 9](#)